

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POITIERS
4 boulevard de Lattre de Tassigny CS 30871 86036 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 88 81 93 - www.greffe-tc-poitiers.fr - www.infogreffe.fr

Poitiers, le 07/11/2023

SELARL MJO représentée par Me Frédéric BLANC
7 PROM DES COURS
86000 POITIERS

Procédure de Redressement Judiciaire :

SAS ALISEE
RN 10
14 R DU COMMERCE
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Juge-Commissaire :

Jgt de Redressement : 04/04/2013
Plan de Continuation : 22/07/2014
Référence Greffe : 2013J00077 / 2023003161

NOTIFICATION D'UN JUGEMENT

Dans l'affaire citée sous rubrique, nous vous prions de trouver en annexe copie certifiée conforme du jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Poitiers le **07 novembre 2023** dans la procédure de :

SAS ALISEE

RN 10 14 Rue du Commerce 86360 Chasseneuil-du-Poitou

Etablissement(s)

- RCS Poitiers (principal)

Activité : Hôtel restaurant bar et toutes activités d'hébergement et de loisirs.

Immatriculé(e) au RCS de Poitiers N° B 442 198 933 (2002B00220)

Le Greffier en Chef,





1DE/00/32/71/86

R.G. : 2023003161

P.C. : 2013J00077

TRIBUNAL DE COMMERCE DE POITIERS

JUGEMENT du mardi 07 novembre 2023

JUGEMENT DE DÉSISTEMENT D'INSTANCE

DEMANDEUR :

SELARL MJO représentée par Me Frédéric BLANC 7 Promenade des Cours 86000
POITIERS

Comparant par Madame Marie NIVELLE, munie d'un pouvoir

DÉFENDEUR :

SAS ALISEE 14 Rue du Commerce BP 90105 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL 86961
Futuroscope CEDEX

Activité : Hôtel restaurant bar et toutes activités d'hébergement et de loisirs.
immatriculé(e) au RCS de Poitiers sous le n° B 442 198 933 (2002B00220)

Comparant en personne

Vu les articles 394 et suivants du Code de Procédure Civile,

Attendu que la SELARL MJO représentée par Me Frédéric BLANC se désiste de sa
demande de résolution du plan de redressement et d'ouverture d'une procédure de
liquidation judiciaire à l'encontre de la SAS ALISEE,

Qu'en conséquence,

Le Tribunal prend acte du désistement la demande de résolution du plan de redressement
et d'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire de la SELARL MJO représentée par
Me Frédéric BLANC à l'encontre de la SAS ALISEE,

Met les dépens y compris les frais de Greffe taxés et liquidés à la somme **60,22 €** à la
charge de la procédure.

Ainsi jugé et prononcé le mardi sept novembre deux mille vingt trois par le Tribunal de
Commerce de Poitiers ainsi composé :

Monsieur Claude VALLAT, Président,
Madame Brigitte HAMACHE, Monsieur Didier BEGAT, Juges.
Assistés de Maître Pierre-Olivier HULIN, Greffier

La minute du présent jugement est signée électroniquement par le président et le greffier.

LE GREFFIER
Maître Pierre-Olivier HULIN

LE PRÉSIDENT
Monsieur Claude VALLAT

Signé électroniquement par
M. Claude VALLAT

Signé électroniquement par
Me Pierre-Olivier HULIN

POUR COPIE CONFORME

